

Janvier 2014

Synthèses n° 2014/231

En dix ans, l'Allemagne est devenu l'acteur européen incontournable de la production de viande porcine

L'Allemagne qui, au début des années 2000, était déjà le premier pays européen en nombre d'abattages de porcins, a fortement augmenté ses abattages jusqu'en 2012. L'Espagne, le deuxième producteur de l'Union européenne, a suivi la même évolution. En revanche, les autres pays européens n'ont pas augmenté leurs abattages, voire les ont diminués pour certains. Dans le même temps, les échanges de viande porcine entre les pays européens se sont intensifiés, l'Allemagne devenant l'acteur principal aussi bien pour les exportations que pour les importations. Les circuits d'approvisionnement se sont ainsi modifiés. La demande des pays tiers s'est également accrue, notamment des pays d'Europe de l'Est et d'Asie. La France, malgré une légère baisse de la production entre 2000 et 2012, est finalement peu impactée par ces changements.

Un tiers de la production européenne de viande porcine est échangée entre pays de l'Union européenne

En 2012, la production européenne de viande porcine – mesurée par les abattages – s'élevait à 22 millions de tonnes-équivalent-carcasse (tec). La même année, près de 8 millions de tec de viande porcine étaient échangées entre les différents pays de l'Union européenne et 2,4 millions étaient exportées vers les pays tiers. L'importation par les pays de l'UE de viande porcine en pro-

venance des pays tiers est quasiment nulle (36 000 tec). Ainsi, en 2012, 35 % de la production européenne de viande porcine était échangée entre pays de l'UE, une proportion en augmentation puisqu'elle était de 29 % en 2005.

L'Allemagne et l'Espagne réalisent 41 % des abattages européens de porcins

En 2012, l'Allemagne – avec 5,5 millions de tec – est le pays européen qui abat le plus de porcins, suivi de l'Espagne avec 3,7 millions de tec. Ces

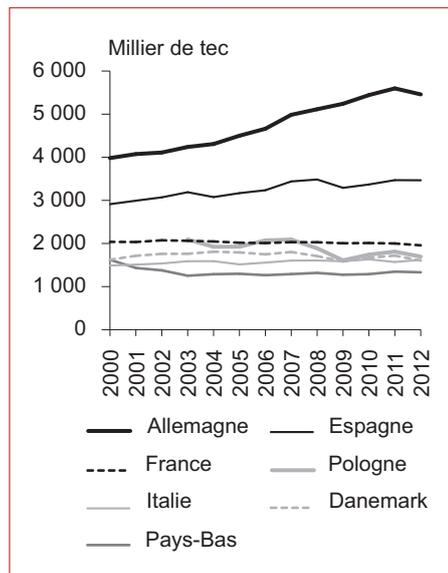
deux pays réalisent 41 % des abattages européens de porcins. Ils se distinguent en outre du reste de l'UE par une augmentation des abattages entre 2000 et 2012. En effet, les autres pays européens n'ont fait que maintenir leur niveau d'abattage sur la même période, voire l'ont diminué. Néanmoins, en 2012, les abattages de porcins en Allemagne ont accusé une baisse, puis, sur les neuf premiers mois de 2013, ils sont restés au même niveau qu'en 2012. L'Espagne, pour sa part, a augmenté ses abattages jusqu'en 2007, mais depuis ils restent stables.

Une production française stable et une balance commerciale à l'équilibre

Les abattages de la France se sont très légèrement érodés entre 2000 et 2012, tout en restant proches de 2 millions de tec. Toutefois, en nombre d'animaux abattus, l'érosion est plus marquée.

Le solde commercial de la France en viande porcine est excédentaire en volume. Entre 2000 et 2012, les exportations et les importations ont progressé au même rythme. Mais, en valeur, il est devenu déficitaire en 2007. En effet, la croissance des importations françaises de viande porcine s'est appuyée sur des produits à plus grande valeur ajoutée comme les viandes désossées et les préparations, tandis que celle des exportations s'est concentrée sur les viandes non désossées. L'Espagne est le premier fournisseur de la France, suivie de l'Allemagne. Ces deux pays ont fortement augmenté leurs exportations vers la France (+ 146 % entre 2000 et 2012 pour l'Espagne et + 107 % pour l'Allemagne), contrairement aux autres pays fournisseurs qui ont diminué leurs ventes. En définitive, la France est le sixième exportateur européen et le cinquième importateur de viande porcine.

Les abattages de porcins allemands se sont fortement accrus entre 2000 et 2011, mais ont diminué en 2012



Sources : Eurostat, calculs Agreste

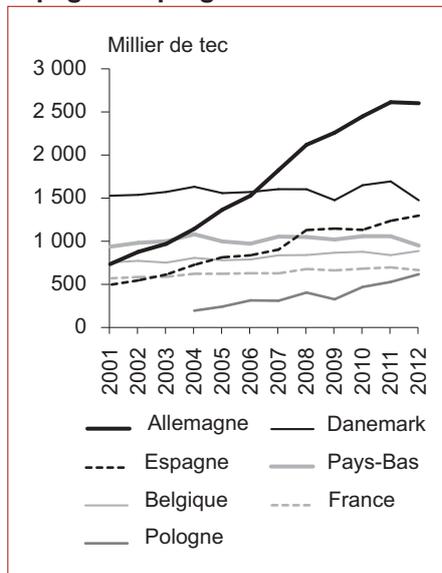
L'Allemagne est le premier exportateur européen de viande porcine

En 2007, l'Allemagne est devenue le premier exportateur européen de viande porcine. Les exportations allemandes de viande porcine ont progressé de façon continue entre 2000 et 2011, triplant sur cette période. En 2012, elles sont restées stables par rapport à 2011 en lien avec la baisse des abattages, mais aussi du fait de difficultés d'exportations vers la Russie.

La croissance des exportations allemandes s'appuie sur la demande des pays de l'UE, mais aussi des pays tiers. Ainsi, les ventes ont particulièrement progressé vers la Pologne, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la République tchèque. La production de viande porcine de tous ces pays, à l'exception de l'Italie, a diminué sur la période.

L'Espagne est le troisième exportateur européen. Ses exportations ont progressé jusqu'en 2009. Depuis lors, elles augmentent peu, en lien avec une production stable. L'Espagne importe très peu de viande porcine. La France est son premier client et représente un quart de ses exportations. C'est la destination, avec l'Italie, qui a le plus contribué à la croissance des exportations

Les exportations allemandes et espagnoles progressent sur dix ans



Sources : Eurostat, calculs Agreste

espagnoles. L'Allemagne et l'Espagne, ainsi que le Danemark, se démarquent aussi des autres pays par la part importante de leurs exportations de produits à plus grande valeur ajoutée comme les viandes désossées et les préparations à base de viande porcine.

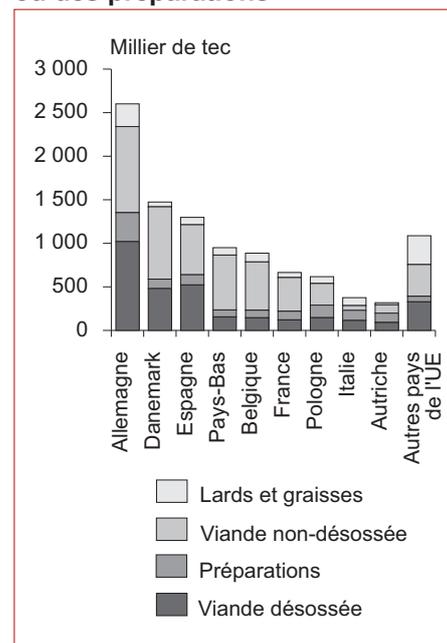
L'Allemagne est aussi le premier importateur européen

Si l'Allemagne est le premier exportateur européen de viande porcine, il en est aussi le premier importateur. L'Italie et le Royaume-Uni sont les deux autres principaux importateurs de l'UE. Les trois quarts des importations allemandes sont constitués de viandes non désossées en provenance du Danemark, de la Belgique et des Pays-Bas. Ces viandes non désossées alimentent très certainement l'industrie de la transformation.

Les productions danoise, néerlandaise et belge tournées vers l'exportation

Les productions du Danemark, des Pays-Bas et de la Belgique sont particulièrement dépendantes de

Près de la moitié des exportations allemandes et espagnoles sont des viandes désossées ou des préparations



Sources : Eurostat, calculs Agreste

l'exportation. En effet, la production danoise est cinq fois plus importante que sa consommation intérieure, ce rapport étant de deux pour les Pays-Bas et la Belgique. Ainsi, le Danemark, premier exportateur européen de viande porcine jusqu'en 2007, est passé au deuxième rang. Les Pays-Bas et la Belgique sont respectivement les quatrième et cinquième exportateurs européens.

Si les exportations du Danemark et de la Belgique se sont maintenues, malgré la concurrence de l'Allemagne, c'est grâce aux envois vers un nouveau pays importateur, la Pologne. Néanmoins, pour les Pays-Bas, l'augmentation des envois vers la Pologne ne compense qu'en partie la baisse des exportations vers le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La Pologne importe du nord de l'Europe et exporte vers les pays de l'est européen

Les importations polonaises de viande porcine, quasiment nulles au début des années 2000, ont très fortement augmenté au cours de la décennie. La Pologne importe principalement de l'Allemagne, du Danemark et de la

Belgique. Dans le même temps, ses exportations ont suivi la même trajectoire. Les principaux clients de la Pologne sont les pays de l'Europe de l'Est (Belarus, Ukraine, République tchèque, Slovaquie) ainsi que le Royaume-Uni et l'Italie. Ainsi, la Pologne, suite à son adhésion à l'UE, est très certainement devenue une passerelle ouvrant de nouveaux marchés à ses fournisseurs. Elle n'en est pas pour autant une seule plate-forme d'échanges : en effet, si la Pologne importe principalement de la viande non-désossée et désossée, elle exporte une quantité non négligeable de préparations à base de viande porcine. La Pologne est même le second exportateur européen de préparations de viande porcine derrière l'Allemagne.

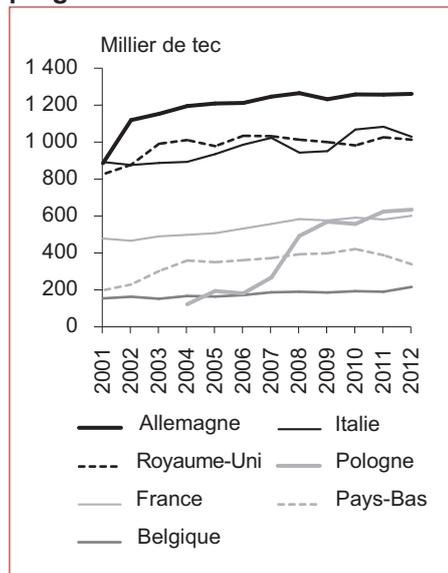
Hausse des exportations européennes vers l'Europe de l'Est et l'Asie

Les exportations européennes de viande porcine vers les pays tiers ont doublé entre 2000 et 2012, contribuant à plus d'un quart de la croissance des exportations des pays de l'UE. Les exportations progressent vers l'Europe de l'Est (Russie, Belarus, Ukraine) ainsi que vers l'Asie (Chine, Corée et Hong-

Kong). Au contraire, les exportations vers le Japon, second pays tiers importateur, ont diminué.

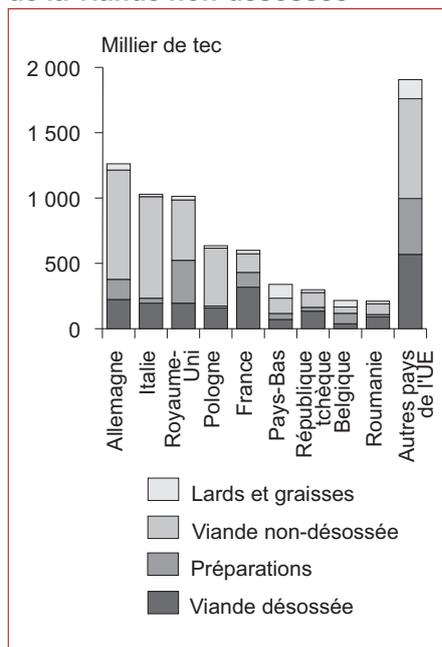
L'Allemagne est le premier exportateur européen vers les pays tiers. En 2011, elle a dépassé le Danemark. Faibles au début des années 2000, les exportations allemandes vers les pays tiers ont dans un premier temps légèrement augmenté, pour décoller à partir de 2008, passant de 175 000 tec en 2008 à 543 000 tec en 2012. Les exportations du Danemark ont en revanche diminué vers les pays tiers. Néanmoins, une partie de ses exportations s'est tournée vers la Pologne, pour ensuite être certainement ré-exportées, en l'état ou transformées, vers les pays de l'Europe de l'Est. L'Espagne profite aussi de la demande des pays tiers pour y augmenter ses exportations. S'agissant de la France, ses exportations vers les pays tiers ont très légèrement augmenté sur la décennie, notamment grâce aux envois vers la Chine.

Les importations de la Pologne progressent vivement



Sources : Eurostat, calculs Agreste

L'Allemagne et l'Italie importent de la viande non-désossée



Sources : Eurostat, calculs Agreste

Sources, définitions et méthodes

Sources

- Les données d'abattages, ainsi que les données du commerce extérieur sont issues de la base de données d'Eurostat.

Méthodologie

- La production de viande porcine prend en compte les abattages d'animaux vivants, ainsi que les importations et les exportations de porcins vivants. Cette synthèse ne s'intéresse qu'au seul commerce de viande porcine et ne prend pas en compte les échanges d'animaux vivants. Il faut néanmoins souligner que les échanges de porcins vivants sont particulièrement intenses entre l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas, ces deux derniers envoyant des porcins vivants en Allemagne pour être élevés et abattus (*Un marché du porc européen conditionné par les exportations, Animaux de boucherie n° 2012/198, décembre 2012*).
- Afin de pouvoir comparer les évolutions des abattages et du commerce extérieur de viande porcine, les données du commerce extérieur ont été converties en tonne-équivalent-carcasse (tec). Un coefficient est appliqué aux quantités en tonnes de viandes échangées pour les convertir en poids de carcasse. Ainsi, si la viande n'est pas désossée, le coefficient est égal à 1 et, si la viande est désossée, le coefficient est supérieur à 1.

Pour en savoir plus

Les données Agreste sur le commerce extérieur agroalimentaire et les porcins sont disponibles sur le site Agreste.

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Economie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans « Données en ligne/Disar/Conjoncture agricole/Animaux de boucherie » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture/Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur les porcins sont :

- « En novembre 2013, les abattages porcins sont stables », Infos Rapides Animaux de boucherie, n° 11/11, décembre 2013
- « Un marché du porc européen conditionné par les exportations », Synthèses Animaux de boucherie, n° 2012/198, décembre 2012
- « Vers une disparition du cycle du marché du porc ? », Synthèses Animaux de boucherie, n° 2010/116, juin 2010
- « La filière porcine française toujours en difficulté », Synthèses Animaux de boucherie, n° 2009/77, juin 2009

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr